

# ÉCONOMIE

DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE	
75,39 \$US +0,17	62,64 \$US +0,23	387,00 \$US -2,00	1881,06 +22,80	8443,19 +86,87	10 129,24 +12,17	42,75 \$US -0,15



Le magnat de la presse Conrad Black subit une nouvelle défaite devant le tribunal C 3  
La Cour suprême balise les promoteurs de régimes de retraite C 7

## Vidéotron déclare officiellement la guerre à Bell Canada

Le câblodistributeur offrira la téléphonie au début 2005

FRANÇOIS POULIOT  
FPouliot@lesoleil.com

La grande bataille est sur le point de commencer. Vidéotron a officiellement annoncé hier qu'elle allait entrer dans la téléphonie résidentielle en première moitié de 2005 et tenter de ravir des parts de marché à Bell Canada.

« Nous sommes vraiment enthousiastes avec ce projet. Et ça fonctionne merveilleusement. Je le sais, j'utilise déjà le service », a lancé le président de Vidéotron, Robert Dépatie.

Les clients du câblodistributeur pourront continuer d'utiliser leur téléphone actuel, et conserver le même numéro.

La société n'a pas précisé à quel prix elle offrirait le service, mais a indiqué qu'elle voulait axer son approche marketing sur des forfaits qui incluraient Vi-

déotron fait le pari qu'elle ira non seulement chercher des abonnés chez Bell Canada en téléphonie, mais qu'elle récupérera aussi du même coup des abonnements à ses services Internet haute vitesse et de télévision numérique.

La nouvelle offensive ne va cependant pas sans coût. La compagnie estime qu'elle devra investir près de 80 millions \$ sur quatre ans dans ses équipements et qu'un nouvel abonné lui coûtera en plus 250 \$ chaque fois (modem, installation, boîte vocale fournie, etc).

« Je pense que c'est une bonne décision. La téléphonie par câble prise seule n'offre qu'un faible retour sur



Le président de Vidéotron, Robert Dépatie

l'investissement. Mais, combinée à des forfaits, elle est susceptible d'offrir des rendements dans les deux chiffres assez élevés. Elle devrait notamment diminuer les désabonnements », a soutenu Greg McDonald, analyste chez Financière Banque Nationale.

Le retour sur l'investissement semblait hier encore plus intéressant pour Vidéotron que pour les autres câblodistributeurs. Rogers Communications par exemple a récemment fait savoir qu'elle devrait injecter 200 millions \$ pour la mise à niveau de son réseau et par la suite devrait ajouter entre 300 et 340 \$ par client en coûts d'acquisition.

En conférence téléphonique, Pierre-Karl Péladeau a expliqué que l'écart pouvait s'expliquer par le fait que Vidéotron allait faire affaires avec sa filiale Vidéotron Telecom pour la terminaison de ses appels, alors que les autres câblodistributeurs doivent faire affaire avec Bell Canada ou Allstream. La direction de Québec a aussi laissé entendre qu'il pouvait y avoir différentes interprétations comptables dans le traitement des coûts occasionnés par le déploiement de la téléphonie.

Une autre explication est cependant ressortie hors conférence.

En entretien au SOLEIL, le président de Vidéotron a laissé entendre que sa compagnie était actuellement en mesure d'offrir 150 000 lignes téléphoniques, mais que d'autres in-

vestissements pourraient être nécessaires lorsque de nouvelles lignes seront ajoutées.

Robert Dépatie a reconnu qu'un lot de 150 000 lignes ne constituait pas un volume d'offre élevé. Vidéotron, qui est présente dans les régions de Québec et de Montréal, compte 1 429 000 abonnés à qui pourra être offert le service téléphonique. En ajoutant le marché disponible de Bell Canada, le potentiel de lignes grimpe à 2 400 000.

« Nous voulons y aller de façon progressive », a dit M. Dépatie. Le chef de

Voir VIDÉOTRON en C 2 >

À LIRE AUSSI :

- Dividendes à la Caisse Page C 2
- Hydro aussi intéressée? Page C 2

### AFFAIRE IOUKOS

# Chrétien jouera au médiateur

L'ex-premier ministre tentera de trouver un accord entre des créanciers occidentaux, le Kremlin et le pétrolier

PIERRE COUTURE  
PCouture@lesoleil.com

Jean Chrétien reprend du service sur la scène internationale. Cette fois-ci, l'ex-premier ministre du pays jouera le rôle de médiateur en Russie dans le bras de fer politico-juridique qui oppose le géant pétrolier Ioukos, des créanciers occidentaux et le Kremlin.

Selon le quotidien russe *Kommersant*, le président Vladimir Poutine a accordé un mandat de médiation à Jean Chrétien. Sur le sujet, les deux hommes ont d'ailleurs eu un premier tête-à-tête le 5 juillet dernier, soutient le journal.

Hier, au cabinet d'avocats Heenan Blaikie qui emploie M. Chrétien, personne n'a voulu infir-

mer ou confirmer la nouvelle. « Tout ce que je peux dire c'est que M. Chrétien a été engagé par un client en Russie », a indiqué hier un porte-parole à Toronto, Norm Bacal.

En Russie, Jean Chrétien arrive dans le décor alors que Ioukos éprouve de graves problèmes financiers avec le fisc russe et plusieurs banques occidentales. Ioukos détient des lignes de crédit utilisées de un milliard \$. Plusieurs prêts consentis à la pétrolière seraient maintenant en défaut de paiement.

Ioukos, le premier groupe pétrolier russe, produit 1,8 million de barils de brut par jour tout en exportant 75% de ses stocks. À l'échelle mondiale, sa production compte pour 2% du pétrole mondial.

Le pdg de Ioukos, le multimillionnaire Mikhaïl Khodorkovsky, croupit d'ailleurs en prison depuis huit mois. Il est notamment accusé par le Kremlin d'évasion fiscale estimée à plusieurs milliards de dollars.

La justice russe a récemment saisi des élé-



Selon un quotidien russe, le président Vladimir Poutine a accordé un mandat de médiation à Jean Chrétien. Sur le sujet, les deux hommes auraient eu un premier tête-à-tête le 5 juillet dernier.

ments d'actif de Ioukos et une partie des comptes du groupe pétrolier auquel le fisc réclame près de 4,7 milliards \$CAN d'arriérés d'impôts.

Advenant la faillite du groupe Ioukos, plusieurs analystes financiers s'attendent à ce que le Kremlin mette rapidement à exécution un plan de nationalisation de l'industrie pétrolière.

Principal actionnaire de Ioukos, Mikhaïl Khodorkovsky — dont la fortune personnelle est estimée à 15 milliards \$ — est un oligarque qui doit sa richesse aux privatisations douteuses russes survenues dans les années 90.

Critiquant constamment le travail de Vladimir Poutine à la tête du Kremlin, Khodorkovsky avait,

au cours des dernières années, manifesté des ambitions politiques tout en finançant des partis d'opposition.

### LES COURS S'APAISENT...

Ces nouveaux développements dans ce que l'on peut maintenant appeler l'affaire Ioukos ont eu des échos sur les cours de l'or noir de ce côté-ci de l'Atlantique.

À New York, les prix du pétrole ont terminé en légère baisse hier, sous les 43 \$US sur le marché à terme.

Voir CHRÉTIEN en C 2 >

## Les exportations du Québec baissent, les importations montent

MONTREAL (PC) — Les exportations internationales de marchandises du Québec ont reculé de 3,4% en mai par rapport à avril, indiquait hier l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Au total des cinq mois, par contre, leur valeur présente une croissance de 3,5% comparativement à la même période en 2003.

Parmi les 25 groupes que répertorie l'ISQ, 9 étaient en baisse, la plus forte affectant celui des avions, suivi « de loin » par celui des produits chimiques organiques et celui des navires et bateaux.

Des 16 groupes en hausse, ceux du matériel de télécommunications et du matériel de bureau ainsi que du bois d'œuvre résineux ont présenté les plus forts gains.

Vers les États-Unis, les exportations, qui avaient déjà décliné de 1% en avril, sont tombées d'un peu plus de 4% en mai. Les ventes d'avions en sont la cause principale, « la très grande majorité des produits (...) affichant une progression par rapport à avril ».

Au chapitre des importations, leur valeur a augmenté de 0,3% en écart mensuel; sur les cinq premiers mois, le total dépasse de 6,8% celui du même laps de temps en 2003.

Le Québec a plus importé dans 15 des 25 groupes compilés, au premier chef dans celui de l'automobile, puis les produits chimiques inorganiques, l'électronique et les semi-conducteurs ainsi que le groupe du papier et du carton.

Parmi les 10 en diminution, on retrouve le groupe du pétrole brut, celui des médicaments, celui des minerais ainsi que celui des concentrés et déchets de métaux (autres que le fer et l'aluminium).

Venant des États-Unis, les importations grimpent de près de 5% alors que l'automobile, les pièces de véhicules, les médicaments, l'électronique et les semi-conducteurs de même que le matériel de télécommunications « affichent tous une hausse marquée ».

Venant des États-Unis, les importations ont grimpé de près de 5%

## Noranda enregistre des profits de 107 millions \$US

La direction demeure muette quant à une vente possible

TORONTO (PC) — La compagnie minière Noranda a enregistré de copieux profits de 107 millions \$US au deuxième trimestre, ce qui ne peut la rendre que plus attrayante aux yeux d'acquéreurs éventuels.

La direction de Noranda a toutefois refusé hier de commenter le processus de vente, s'en tenant à son communiqué publié le 16 juin dans lequel elle affirmait avoir reçu des déclarations d'intérêt de la part d'acheteurs potentiels.

« Je veux affirmer dès le départ que je ne suis pas en mesure d'en dire davantage que dans notre communiqué du 16 juin, si ce n'est que nous progressons dans le processus d'examen de plusieurs déclarations d'intérêt », a déclaré le chef de la direction de Noranda, Derek Pannell, à l'occasion d'une conférence téléphonique avec des analystes.

Les deux principaux prétendants qui se disputent le contrôle de Noranda seraient China Mineral and Metal Group (ou China Minmetals), la première entreprise chinoise en impor-

tance dans le commerce des métaux, ainsi que la société brésilienne Companhia Vale do Rio Doce.



Un quotidien brésilien rapportait la semaine dernière que China Minmetals offre 6 milliards \$US pour la participation de contrôle de 42% dans Noranda que possède le conglomérat torontois Brascan. Vale do Rio Doce n'offrirait que 5,4 milliards \$US.

Le chef de la direction de la société brésilienne, Roger Agnelli, se serait

toutefois rendu à Toronto au cours du dernier mois afin de s'entretenir avec des actionnaires de Noranda.

Les résultats de la société pour le deuxième trimestre marquent une nette amélioration par rapport à la perte de 10 millions \$US de la période correspondante de 2003. Les revenus trimestriels de Noranda sont passés de 1,1 milliard \$ il y a un an à 1,7 milliard \$.

L'entreprise a bénéficié de la forte hausse du prix des métaux. Ainsi, les prix moyens qu'elle a obtenus au cours des six premiers mois de l'exercice ont bondi de 59% pour le cuivre, de 64% pour le nickel, de 30% pour le zinc, de 21% pour l'aluminium ainsi que de 71% pour le plomb.

L'exploitation des actifs de Noranda a généré des profits de 280 millions \$, ce qui représente une amélioration de 350%.

Noranda a réduit son ratio d'endettement depuis la fin de l'exercice 2003, le faisant passer de 43 à 39%.

L'action de Noranda à la Bourse de Toronto a clôturé hier en baisse de 42 c, à 22,28 \$.

# Quebecor verse des dividendes à la Caisse de dépôt et aux actionnaires

FRANÇOIS POULIOT  
FPouliot@lesoleil.com

■ La Caisse de dépôt et placement a reçu hier un premier dividende de son investissement dans Quebecor Media. Pendant ce temps, les actionnaires de Quebecor voyaient également la société-mère rétablir son dividende régulier.

«C'est un petit dividende, mais je dois dire que l'on ne s'y attendait pas. C'est encourageant de voir qu'ils sont assez confiants pour hausser le dividende même avec un projet comme celui de la téléphonie», a réagi Carl Bayard, analyste chez Valeurs mobilières Desjardins.

Le dividende déclaré par Quebecor Media s'élève à 20 millions \$. Du montant, 10,9 millions \$ iront à la société mère Quebecor (intérêt de 54,6%) et 9,1 millions \$ iront à la Caisse de dépôt. La direction a fait savoir que le dividende serait récurrent, mais une fois par année. «La situation financière le permet et il est normal pour un investisseur de prendre son dividende», a indiqué hier Luc Lavoie, porte-parole de Quebecor.

En même temps qu'elle faisait descendre des capitaux dans sa structure et récompensait la Caisse, la

compagnie a décidé de réintroduire un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action (2,6 millions \$) pour ses actionnaires. C'est le premier dividende que déclare la compagnie depuis le troisième trimestre de 2001, date à laquelle une situation financière serrée avait forcé sa suspension.

En marge de ces annonces, Quebecor a rapporté hier pour son second trimestre un bénéfice avant éléments extraordinaires de 23,4 millions \$ ou 0,36 \$ par action. En deçà du consensus recensé par la maison Thomson Financial First Call qui était à 0,49 \$.

«Les résultats sont tout de même très bons. Vidéotron a dégagé de très bonnes marges et la situation des journaux s'améliore», a soutenu M. Bayard.

Au deuxième trimestre, Quebecor Média rapporte un bénéfice de 192 millions \$, en hausse de 16,7% sur l'an dernier.

urbain, Internet). La mesure a pour but de favoriser la concurrence.

Vidéotron n'a pas voulu fournir hier de détails sur sa politique de prix, mais des analystes s'attendent à ce qu'elle présente des forfaits inférieurs à ceux de Bell, notamment dans l'option téléphonique. «Ils vont probablement offrir à un prix légèrement inférieur et mettre l'accent sur diverses options comme la vidéotéléphonie. Les compagnies de téléphone sont à moderniser leurs réseaux, mais il leur faudra quelques années et, durant cette période, les câblodistributeurs seront avantagés», estime Greg McDonald.

Une porte-parole de Bell Canada a réagi en journée en indiquant que l'arrivée de Vidéotron n'était pas une surprise, les câblodistributeurs ayant annoncé leur intention d'entrer en téléphonie depuis un certain temps. Bell a de même indiqué qu'elle entendait offrir de nouveaux services à ses abonnés.

Vidéotron a notamment livré une performance impressionnante avec des flux de trésorerie de 77 millions \$, en hausse de 19 millions \$ sur le trimestre comparable de 2003. «Le deuxième trimestre a été le meilleur de notre histoire», a dit le président, Robert Dépatie. Le câblodistributeur a vu le nombre de ses abonnés illico et Internet haute vitesse grimper respectivement de 93 000 (+ 47,9%) et 95 000 (+ 27%) par rapport à l'an dernier.

Encore une fois, l'éditeur des journaux Sun Media, qui chapeaute entre autres le *Journal de Montréal*, le *Journal de Québec*, le *Toronto Sun* et les quotidiens gratuits 24 h, a été la vache à lait de Quebecor. Ses revenus se sont élevés à 233,2 millions \$, en hausse de 8 millions \$. Les quotidiens gratuits ont perdu de l'argent, mais leurs difficultés ont été plus que contrebalancées par la croissance des revenus des quotidiens urbains et des journaux régionaux Sun Media. En bout de piste, le bénéfice d'exploitation de la division s'est élevé à 64,9 millions \$, contre 64 millions \$ en 2003.

Le titre de Quebecor a fermé à 27,10 \$, en hausse de 0,41 \$.

Avec la Presse canadienne

Dans un récent commentaire, la maison BMO Nesbitt Burns estime que les câblodistributeurs et les revendeurs Internet pourraient prendre près de 1 milliard \$ en revenus aux sociétés de téléphonie dans le marché résidentiel. La maison estime qu'avec l'effet de la guerre des prix, les anciens monopoles pourraient en fait perdre 1,3 milliard \$ en revenus téléphoniques. Le marché de la téléphonie résidentielle (appels locaux et interurbains) est évalué à 8 milliards \$ au Canada.

Déjà, Bell doit faire l'objet de revendeurs Internet tels que Primus et Vonage, qui coupent les prix.

Vidéotron n'a pas semblé hier se montrer inquiet outre mesure. «On ne les sous-estime pas, mais nous avons le *brand name* et ils ne nous ont pas encore touchés au point où nous devrions changer notre plan d'affaires», a dit Robert Dépatie.

## EN BREF



QUEBECOR INC.

### Résultats du 2<sup>e</sup> trimestre

(en millions \$)	2004	2003
Revenus	2 688,6	2 685,2
Bénéfice d'exploitation	453,0	336,3
Bénéfice net (perte nette)	6,6	(28,8)
Bénéfice (perte) par action (\$) dilué	0,10	(0,45)

### Bénéfice d'exploitation des divisions

<b>Quebecor World</b>		
Imprimerie	261,7	171,9
<b>Quebecor Média</b>		
Câblo-distribution	91,1	69,5
Journaux	64,9	64,0
Télédiffusion	29,7	26,7
Loisirs et divertissement	2,0	2,4
Télécommunication d'affaires	3,9	3,4
Intégration Web	0,7	0,2
Internet - portails	0,9	0,7
Dépenses relevant de la direction	(1,9)	(2,5)

### Profil de l'entreprise

Siège social: Montréal  
Effectif: 54 000 employés

Source: Quebecor INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

## Hydro suit de près l'évolution de la technologie

■ Bien qu'elle dise suivre avec intérêt les derniers développements dans le domaine, Hydro-Québec n'a pas l'intention pour le moment de développer une technologie permettant l'accès à la téléphonie par son réseau électrique. «On observe ce qui se trame en Amérique du Nord», soutient un porte-parole de la société d'État, Stéphane Prud'homme. Contrairement à l'accès à Internet par les fils électriques, la société d'État n'aurait pas l'intention de pousser l'évolution d'une vitrine technologique du côté de la téléphonie. Aux États-Unis et en Europe, plusieurs entreprises ont déjà à l'essai une technologie dite de courant porteur en ligne (CPL). Ainsi, un CPL composé de signaux électriques traditionnels et numériques est converti en signaux téléphoniques grâce à des modems branchés sur les prises électriques, et ce, avec un débit allant entre 5 et 20 mégabits par seconde. PC.

## Le Canadien Pacifique annonce une forte hausse de ses profits

CALGARY (PC) — Le Chemin de fer Canadien Pacifique a réalisé un bénéfice net de 83,7 millions \$ ou 53 c par action au deuxième trimestre, en forte hausse par rapport à la performance de 34,1 millions \$ ou 22 c par action de la période correspondante de l'année dernière.

La forte augmentation des volumes de marchandises transportées a permis au CP de tout juste franchir la barre du milliard de dollars en revenus, comparativement à 914,1 millions \$ lors du deuxième trimestre de 2003.

Si l'on exclut l'impact de la variation du dollar sur la dette à long terme ainsi qu'une charge exceptionnelle inscrite aux résultats du deuxième trimestre de 2003, les profits du CP ont crû de 23 %, s'établissant à 104 millions \$.

### La forte augmentation des volumes de marchandises transportées a permis au CP de se renflouer

«Nous avons acheminé beaucoup plus de marchandises tout en conservant un niveau d'activités fluide, a déclaré le chef de la direction du CP, Rob Ritchie. La plupart de nos statistiques de productivité ont affiché une amélioration constante.»

Le ratio d'exploitation, fréquemment utilisé dans l'industrie du transport ferroviaire pour mesurer l'efficacité et la rentabilité, s'est établi à 78 %, soit une amélioration de 1,7 point de pourcentage. Cette donnée signifie que pour chaque dollar de revenus, le CP a dû déboursier 78 c en coûts d'exploitation.

«Nous prévoyons que les volumes de marchandises vont rester élevés jusqu'à la fin de 2004», a dit M. Ritchie.

Pour mieux faire face à cette augmentation du trafic, le CP a mis en service 41 locomotives au deuxième trimestre et en ajoutera 34 autres au quatrième trimestre.

L'action du CP à la Bourse de Toronto s'est appréciée de 47 c, pour clôturer à 34,14 \$.

## VIDÉOTRON

Suite de la C 1

direction n'a pas écarté la possibilité d'offrir plus de 150 000 lignes dès la première année, mais a précisé que la compagnie voulait aussi croître en conservant un contrôle sur ses liquidités. La direction de Quebecor estime que Vidéotron sera en mesure de développer son service téléphonique à même ses flux de trésorerie et n'aura pas à aller au marché pour une nouvelle injection d'argent.

### COMPLICATION POUR BELL

L'arrivée de Vidéotron dans la téléphonie n'est pas une bonne nouvelle pour Bell Canada. Le cadre réglementaire actuel lui interdit d'abaisser le prix de son service téléphonique sous un certain plancher lorsqu'elle l'offre en forfait avec d'autres services (télévision, inter-

**KIA Seigneuriale** Sortie 320, autoroute de la Capitale, Beauport

**SEDONA LX 2004**

à partir de **199\$** par mois

CHANGEMENT D'HUILE ET FILTRE À VIE GRATUIT

Location 60 mois

MEILLEURE PROTECTION VÉHICULE AU CANADA

**KIA Partez devant**

304, Seigneuriale, Beauport, 660-3856

\* Comptant 4950\$ ou échange équivalent. Aussi, possibilité sans comptant

www.kia-seigneuriale.com • service ligne direct : 660-5362

**la collecte**

PLACE FLEUR DE LYS

Vendredi 30 juillet de 10h à 20h

Samedi 31 juillet de 10h à 16h

552, boul. Wilfrid-Hamel, Québec

**globule** Place Laurier

2700, boulevard Laurier - Sainte-Foy (entrée boulevard Hochelaga, porte 9)

Ouvert 7 jours sur 7

Avec ou sans rendez-vous

(418) 780-SANG ou 1 800 761-6610

Heures régulières:

Lundi et mardi: 10h à 17h30

Mercredi au vendredi: 10h à 21h

Samedi: 9h à 17h

Dimanche: 12h à 17h

Info-collecte: 418 780-SANG • 1 800 761-6610 • www.hema-quebec.qc.ca

**DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.**

## CHRÉTIEN

Suite de la C 1

À la Bourse Nymex, le cours du baril de brut pour livraison rapprochée en août a terminé à 42,75 \$US, en baisse de 15 cUS. Il avait gagné 1,06 \$US mercredi.

Plus tôt dans la journée, la justice russe avait démenti les rumeurs voulant que Loukos soit prochainement frappé d'un interdit de production et de vente de pétrole.

### À la Bourse Nymex, le cours du baril de brut pour livraison rapprochée en août a terminé à 42,75 \$US, en baisse de 15 cUS

Provoquant une véritable flambée des prix la veille, le géant pétrolier avait déclaré qu'il devrait cesser l'extraction du brut. La raison? Trois de ses filiales — comptant pour 60% de sa production — s'étaient vu interdire de vendre des biens appartenant à la compagnie.

Développement et Paix

1-888-234-8533

www.dep.org

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES

SOUSSIONS - ENCAIS

Également placés gratuitement sur Internet

www.appels.doffres.com

1801140

AVIS SUCCESSION

MADELINE PATRY GARNEAU LIQUIDATEUR

Prenez avis que Madeleine Patry Garneau, de son vivant domiciliée à Québec, est décédée le 10 novembre 2003. L'inventaire réalisé par le présent liquidateur pourra être consulté par les personnes démontrant un intérêt suffisant dans la succession, sur rendez-vous préalable-ment établi.

FRANÇOIS DESJARDINS LIQUIDATEUR

2, Complexe Desjardins C.P. 34, succ. Desjardins Montréal (QC) H3B 1A5

1-800-361-4840, poste 2227

Les petites annonces du Soleil

844-4444

7 JOURS LE MEILLEUR PRIX

IMMOBILIER

## Le pdg d'A.B.I. de Bécancour demande aux grévistes de revenir aux enjeux locaux

La grève a franchi une 22<sup>e</sup> journée hier

■ BÉCANCOUR (PC) — Le président-directeur général de l'aluminerie A.B.I. de Bécancour, Louis-Régis Tremblay, s'inquiète du discours syndical dans le conflit de travail qui paralyse l'usine depuis près d'un mois.

Le dirigeant craint que les discours des représentants de plusieurs syndicats, lors de la manifestation de mercredi en appui aux grévistes, fassent oublier les enjeux plus locaux du conflit.

Les délégués représentant quelque 7000 syndiqués du secteur avaient affirmé mercredi que Bécancour servait en quelque sorte de banc d'essai pour des mesures rétrogrades qu'Alcoa et Alcan tenteront à leur tour d'obtenir dans leurs ententes de travail.

«Le conflit chez A.B.I. doit rester ici, a commenté M. Tremblay. Je trouve que ça commence à prendre de grandes proportions.»

M. Tremblay croit que les syndicats de l'aluminium veulent se servir du conflit à l'A.B.I. pour affûter leurs lames. Les employés, suggère-t-il, doivent revenir aux enjeux locaux et bien analyser la dernière proposition.

«Dans nos offres, il est clairement prévu que nous ne pourrions pas mettre d'employés à pied sur les remplacer par des sous-traitants», rappelle M. Tremblay.

Mais même si la sécurité d'emploi est acquise pendant la durée de la convention, le syndicat craint l'érosion de la main-d'œuvre syndiquée à la suite des départs à la retraite.

«Nous offrons de bonnes conditions de travail, de bonnes augmentations, notre régime de retraite est parmi les meilleurs au Canada, nous nous engageons à ne pas faire de mises à pied», énumère M. Tremblay.

«Mais de l'autre côté, on dirait que les demandes progressent sans cesse! Quand on mondialise le conflit, ça m'étonne. Dans les faits, je pense que les raisons du conflit chez nous sont minces. Je ne sais pas trop quel est l'intérêt des travailleurs de Bécancour d'embarquer là-dedans.»

Pour le reste, M. Tremblay mentionne que les opérations se stabilisent dans l'exploitation de la dernière série de cuves par les employés non syndiqués.

Par ailleurs, les deux parties se sont rencontrées hier, dans un tout autre dossier, qui porte sur le sort réservé aux employés de bureau, indirectement touchés par cette grève qui a franchi une 22<sup>e</sup> journée hier.

Une cinquantaine de syndiqués se retrouvent dans cette autre division du Syndicat des employés de l'Aluminerie de Bécancour (Métallos-FTQ). En raison du fort ralentissement des activités, l'employeur souhaite effectuer des mises à pied.

Les deux parties se renvoient ce matin sur ce dossier.



Louis-Régis Tremblay

# Nouvelle tuile pour Conrad Black

## Telegraph peut être vendue aux Barclay, tranche un juge

WILMINGTON (États-Unis) (AFP) — Un juge américain a infligé hier une cuisante défaite au magnat britannique d'origine canadienne Conrad Black en autorisant la vente du groupe de presse britannique Telegraph aux jumeaux britanniques Barclay.

Le juge Leo Strine, d'un tribunal de Wilmington, dans le Delaware, a refusé à Sir Conrad et à sa société de portefeuille Hollinger Inc. le droit de voter sur la vente du Telegraph Group par sa filiale rebelle Hollinger International.

La transaction, évaluée à 1,3 milliard de dollars lors de son annonce fin juin, pourra donc être bouclée dès aujourd'hui.

Les très discrets mais milliardaires britanniques Frederick et David Barclay ajouteront alors à leur tableau de chasse le *Daily Telegraph*, le plus gros tirage de la presse britannique dite de qualité, mais aussi son édition dominicale *The Sunday Telegraph* et l'hebdomadaire conservateur *The Spectator*.

Hollinger International a mis en vente ses actifs (qui comptent, outre les journaux britanniques, les quotidiens *Chicago Sun-Times* et le *Jerusalem Post*), alors qu'il est en guerre ouverte avec son actionnaire de référence.

Hollinger International a débarqué Lord Black de toutes ses fonctions dirigeantes en janvier 2004.

Elle l'accuse notamment d'avoir détourné des fonds de la société et lui réclame 1,25 milliard \$US de dommages et intérêts.

Le juge Strine estime pour sa part que Lord Black — en tant qu'actionnaire de contrôle — n'a pas de « droit naturel » de mettre son veto « à une décision prise en toute bonne foi par un conseil d'administration indépendant qu'il a choisi ».

Le juge souligne également que le pouvoir de contrôle de Conrad Black est limité juridiquement parce qu'il est justement soupçonné d'être mêlé à des malversations au sein de l'entreprise qu'il a dirigée.

Conrad Black et sa société de portefeuille de Toronto Hollinger Inc., qui possède 72,3% des droits de vote de la filiale de Chicago, voulaient avoir voix au chapitre dans la vente de ses actifs, alors qu'il est en guerre ouverte avec elle depuis des mois.

Sir Conrad et Hollinger Inc. se fondaient sur une loi américaine, selon laquelle un accord des actionnaires est indispensable quand une société se sépare d'un actif « substantiel ».

Pour le juge, le terme substantiel ne s'applique pas en l'occurrence. « Quand on la regarde sous l'angle quantitatif et qualitatif, la vente de *Telegraph* n'est pas la vente de substantiellement tous les actifs de (Hollinger) International », écrit-il dans son jugement publié hier.

En janvier, Conrad Black lui-même avait accepté de vendre aux frères Barclay ses 78% de participation d'alors dans Hollinger Inc. pour 605,6 millions \$CAN, dette comprise, ce qui leur donnait le contrôle de l'ensemble du groupe de presse.

Mais le juge Strine lui avait alors déjà barré le chemin, l'accusant d'avoir « trahi son devoir fiduciaire » envers son empire de presse.

Contrairement au flamboyant Conrad Black et à d'autres magnats de la presse, les frères Barclay sont discrets et ont promis de ne pas intervenir dans la ligne éditoriale de



La société de portefeuille canadienne Hollinger Inc., propriété du magnat britannique d'origine canadienne Conrad Black, a annoncé peu après la décision son intention de faire appel.

leurs nouveaux titres, qui viennent s'ajouter au quotidien écossais *The Scotsman* et à l'hebdomadaire financier *The Business*.

Vivant sur la petite île anglo-normande Brecqhou, dans un imposant château de granit, les frères Barclay cultivent le goût du secret au point que même le *Who's Who* ne se risque pas à publier leur date de naissance.

## Hollinger Inc. fait appel de la décision

■ TORONTO — La société de portefeuille canadienne Hollinger Inc., propriété du magnat britannique d'origine canadienne Conrad Black, a annoncé hier soir qu'elle avait fait appel de la décision d'un tribunal américain autorisant la vente du groupe britannique Telegraph aux jumeaux britanniques Barclay. Ce pourvoi en appel a été annoncé par communiqué quelques heures à peine après que le juge Leo Strine, d'un tribunal de Wilmington, dans le Delaware, eut refusé à Sir Conrad Black et à sa société de portefeuille Hollinger Inc. le droit de voter sur la vente du Telegraph Group par sa filiale rebelle Hollinger International. « Nous déplorons que le juge Strine n'ait pas réaffirmé le droit des actionnaires de Hollinger International de voter sur le projet de vente des actifs britanniques du groupe », a indiqué Hollinger Inc. dans ce communiqué. « Les directeurs indépendants de Hollinger Inc., chargé de tous les litiges impliquant le groupe, ont décidé de porter en appel cette décision, et les avocats de Hollinger Inc. ont déposé les documents nécessaires dès ce soir », a ajouté le groupe. Cet appel vient jeter un doute sur la possibilité que la transaction, évaluée à 1,3 milliard de dollars lors de son annonce fin juin, puisse être bouclée dès aujourd'hui. (AFP)

## AGRICULTURE

# Le groupe des Cinq essaie de faire accepter un accord à l'ensemble des membres de l'OMC

## Le contenu du compromis n'a pas été dévoilé

GENÈVE (AFP) — L'Organisation mondiale du commerce (OMC) cherchait hier à faire accepter à ses 147 membres un accord agricole intervenu entre cinq puissances (É.-U., UE, Inde, Australie, Brésil), à 24 heures d'une échéance fixée pour relancer la négociation sur la libéralisation des échanges mondiaux.

Les cinq acteurs clefs, qui reflètent les différents intérêts en jeu dans le commerce agricole, sont parvenus à un accord mercredi soir au terme d'un marathon de 12 heures entre quatre ministres et le commissaire européen Pascal Lamy.

Le contenu du compromis n'a pas été dévoilé, mais le directeur général de l'OMC, Supachai Panitchpakdi, s'est félicité de sa conclusion.

« C'est un apport important aux pourparlers et cela donne de l'élan à nos efforts pour parvenir à un accord en juillet », a estimé M. Panitchpakdi, cité par son porte-parole, Keith Rockwell.

Alors que de nombreuses délégations se sont plaintes ces dernières heures d'être exclues des discussions menées entre les Cinq, le patron de l'OMC a rappelé qu'« aucun accord n'est possible sans un consensus de la part de tous les membres de l'Organisation ».

L'accord des Cinq a été « plutôt bien reçu par les autres délégations, mais pas par toutes », a déclaré M. Rockwell lors d'un point de presse.

Les propos du directeur général ont d'ailleurs provoqué l'étonnement des principaux intéressés, les porte-parole des Cinq ayant soigneusement évité de parler d'accord pour ne pas froisser la susceptibilité des autres pays membres.

« Je ne vois pas comment il peut parler d'accord alors qu'il n'y a pas de document écrit », a expliqué un négociateur européen à l'AFP. La mise sur papier des conclusions de leur discussion relevait en effet du président du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadeur néo-zélandais Tim Groser.

D'autre part, la perspective de voir surmonté l'obstacle agricole a déplacé hier le poids de la négociation vers la réduction des droits de douane appliqués aux produits industriels.

« Maintenant qu'un accord agricole se dessine, tous ceux qui vivaient tranquillement à l'ombre de l'agriculture se découvrent des problèmes avec les ambiguïtés du texte sur les produits industriels », indiquait une source européenne.

Or, les États-Unis et l'Union européenne, qui seront les principaux « payeurs » dans le domaine agricole, ont fait du maintien de ce texte le minimum nécessaire

« C'est un apport important aux pourparlers et cela donne de l'élan à nos efforts pour parvenir à un accord en juillet », a estimé le dg Supachai Panitchpakdi

pour un compromis global. « Si les pays en développement remettent en cause la formule, cela explose », a prévenu une source européenne.

« Sur l'agriculture, ça va aller, personne ne veut qu'il y ait un échec », a déclaré le ministre mauricien du Commerce, Jaya Krishna Cuttaree. Mais « il y a une forte opposition au sein des 52 pays du groupe africain » au texte en préparation sur les produits industriels, a-t-il dit.

## VERSION FINALE

Le secrétariat de l'OMC devait remettre aux délégations dans la nuit d'hier à aujourd'hui une version finale du compromis élaboré le 16 juillet par le président du conseil général de l'OMC, l'ambassadeur du Japon Shotaro Oshima.

Il ne restera donc qu'environ 24 heures aux pays membres pour étudier le texte, consulter leur capitale et rendre leur avis définitif.

« L'échéance de vendredi minuit pourrait s'avérer flexible », a reconnu M. Rockwell.

Les discussions à cinq ont provoqué la colère de certains pays. « C'est catastrophique », a déclaré le négociateur suisse, Luzius Waser. Les Cinq « se prennent pour les dirigeants de la planète alors qu'ils ne le sont pas, ils ne sont même pas capables de négocier correctement ».

C-KOMPRESSOR  
399\$  
PAR MOIS  
4,9%  
LOCATION-BAIL

Redessinée. Reconçue. Réincarnée. La C Kompressor 2005. Le nouveau pur-sang.

LA C KOMPRESSOR 2005. Avec son nouveau système de Contrôle direct, vous bénéficiez d'une direction ultra-précise, d'un châssis optimisé pour les performances et d'une boîte manuelle à 6 rapports dynamique. Ajoutez à cela un luxueux habitacle redessiné et une nouvelle silhouette sportive, et vous constaterez que la seule chose qui n'a pas changé, c'est son attitude. Venez vite en faire l'essai routier ! Elle est aussi disponible en version familiale et avec la traction intégrale. [www.lenouveaupursang.ca](http://www.lenouveaupursang.ca). Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Mercedes-Benz

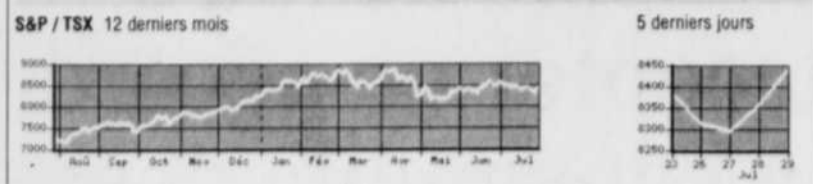
Chatel Automobiles, 1350, Rue Bouvier, Québec, 628-6336 • Satellite de Chatel Automobiles (Vente et Service), 171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père, 1 800 353-0911

Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2004. Offre de durée limitée, sur approbation du crédit. \*Taux de 39 mois et de 56 500 km avec valeur de reprise fixe et taux d'intérêt annuel de 4,9%. Berline C230 Kompressor 2005 au POSB de 37 950 \$, avec acompte de 3 999 \$ et obligation totale de 15 561 \$ (dépot de garantie remboursable, frais de transport, taxes en vigueur, et frais d'immatriculation en sus. Frais de 0,20 \$/km supplémentaires au-delà de 18 000 km/an. Option d'acheter le véhicule en fin de bail (sauf au Manitoba) pour la somme de 22 770 \$, plus les frais et les taxes en vigueur. Options en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès d'un concessionnaire.

# LE MARCHÉ

## LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

### TORONTO



<b>Hier</b>	<b>OUVERTURE</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
8 379,52	8 453,94	8 356,3	8 443,19	1,04%	17,19%	

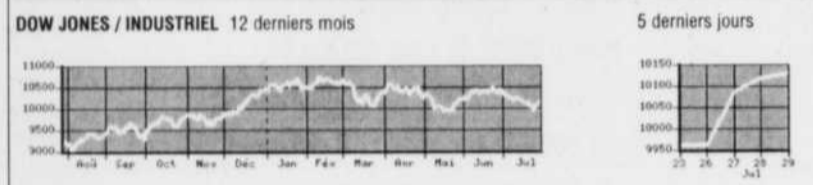
<b>52 semaines</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>
8 999	8 595	185 millions	191 millions	191 millions	191 millions	191 millions

<b>Les 10 plus actifs</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	
PetroCan	26644	62,45	+0,72	CIBC N	10402	65,50	+0,69
BCE Inc	37665	27,58	+1,02	Manulife Fcp	5301	50,01	+0,96

<b>Titres gagnants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>Titres perdants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>
De Gpstrer nc	33980	9,30	+1,62	Cooltrands III nc A	61426	12,00	-0,90
Stelco Inc B	137	0,68	+23,6	Cofl	7010	37,53	-1,88

<b>TSX 60</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
468,87	+1,2	+10,10%	

### NEW YORK



<b>Hier</b>	<b>OUVERTURE</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
11 055,52	10 163,01	10 084,8	10 129,24	0,12%	10,10%	

<b>52 semaines</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>
10 754	8 997	1 831 millions	1 968 millions	1 968 millions	1 968 millions	1 968 millions

<b>Les 10 plus actifs</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	
UnitedHealth Grnc	157048	64,01	+2,21	Coca-cola	131554	43,06	-0,62
DeFord Hth plms nc	150496	56,57	+2,01	General Elect	165014	33,21	-0,08

<b>Titres gagnants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>Titres perdants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>
Pharmaceutical Res	31723	38,60	+19,8	Alcon Inc	26479	76,41	-7,00
Terra Ntrgn I	1774	13,75	+18,4	East Grnd prds tr	1307	10,45	-39,1

## NASDAQ



<b>Hier</b>	<b>OUVERTURE</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
2 379,52	2 453,94	2 356,3	2 443,19	1,04%	17,19%	

<b>52 semaines</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>
8 999	8 595	185 millions	191 millions	191 millions	191 millions	191 millions

<b>Les 10 plus actifs</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	
Intel	1042146	24,24	+0,78	Taro Phrmetl nd	246852	24,14	-5,94
Microsoft	601490	28,48	+0,10	Applied Mtrls nc	360392	16,46	+0,60

<b>Titres gagnants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>Titres perdants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>
Mega Fcp prc	48	0,05	+49,900,0	Infospac Inc	64245	36,57	+8,07
Privee Mtrnd nc	1670	0,05	+150,0	Declar Scncs nc	53759	43,16	+7,16

<b>TSX 60</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
468,87	+1,2	+10,10%	

## New York



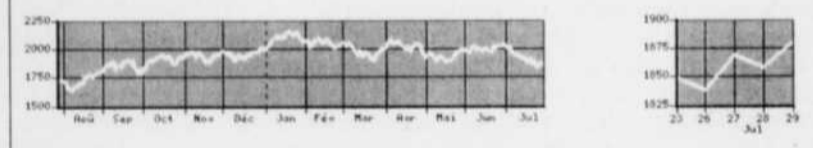
<b>Hier</b>	<b>OUVERTURE</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
11 055,52	10 163,01	10 084,8	10 129,24	0,12%	10,10%	

<b>52 semaines</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>
10 754	8 997	1 831 millions	1 968 millions	1 968 millions	1 968 millions	1 968 millions

<b>Les 10 plus actifs</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	
UnitedHealth Grnc	157048	64,01	+2,21	Coca-cola	131554	43,06	-0,62
DeFord Hth plms nc	150496	56,57	+2,01	General Elect	165014	33,21	-0,08

<b>Titres gagnants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>Titres perdants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>
Pharmaceutical Res	31723	38,60	+19,8	Alcon Inc	26479	76,41	-7,00
Terra Ntrgn I	1774	13,75	+18,4	East Grnd prds tr	1307	10,45	-39,1

## NASDAQ



<b>Hier</b>	<b>OUVERTURE</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
1 871,54	1 885,01	1 867,6	1 881,06	1,23%	9,31%	

<b>52 semaines</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>
2 154	1 839	1 755 millions	1 817 millions	1 817 millions	1 817 millions	1 817 millions

<b>Les 10 plus actifs</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	
Intel	1042146	24,24	+0,78	Taro Phrmetl nd	246852	24,14	-5,94
Microsoft	601490	28,48	+0,10	Applied Mtrls nc	360392	16,46	+0,60

<b>Titres gagnants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>Titres perdants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>
Mega Fcp prc	48	0,05	+49,900,0	Infospac Inc	64245	36,57	+8,07
Privee Mtrnd nc	1670	0,05	+150,0	Declar Scncs nc	53759	43,16	+7,16

<b>TSX 60</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
468,87	+1,2	+10,10%	

## Monnaies

TORONTO (PC) — Vingt-trois taux de devises étrangères, basés sur le dollar canadien.	
Caribbe (dollar)	0,5213
Chili (peso)	0,00214
Chine (yuan)	0,1667
Corée (won)	0,00252
Danemark (couronne)	0,2229
Espagne (peso)	0,2213
France (euro)	0,7136
Allemagne (dollar)	0,6320
Grèce (dollar)	0,2007
Indonésie (roupie)	0,000157
Israël (sheqel)	0,2034
Italie (euro)	0,7136
Japan (yen)	0,011919
Koweït (dinar)	0,0171
Malaisie (ringgit)	0,2705
Mexique (peso)	0,1254
Norvège (couronne)	0,1965
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,8747
Pakistan (roupie)	0,0245
Philippines (peso)	0,0245
Pologne (zloty)	0,3751
Répub. dominicaine (peso)	0,0312
Roumanie (leu)	0,0000401
Royaume-Uni (livre)	0,7498
Russie (rouble)	0,00127
Slovaquie (couronne)	0,0411
Suède (couronne)	0,1272
Suisse (franc)	0,7136
Taiwan (dollar)	0,0411
Tanzanie (chilling)	0,001259
Thaïlande (baht)	0,0332
Turquie (lira)	0,0000033
Uruguay (peso)	0,0000033
Venezuela (bolivar)	0,0000033

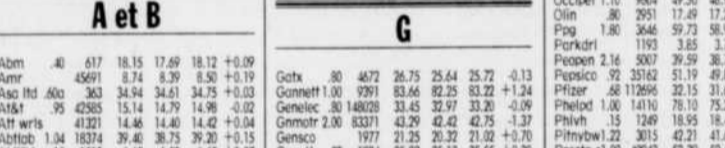
## Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse dans une séance modérée hier, sur le marché des obligations.	
Les obligations à terme de deux ans gagnèrent 0,05 % à 3,99 5/8 %, celles à trois ans 0,04 % à 4,103 1/8 %, celles à long terme (avantage de 0,02 % à 4,103 1/8 %).	
Le rendement des obligations canadiennes à 5,75 % échéant en 2025, un indicateur du coût à long terme des emprunts, était à 5,32 %. L'argent au jour était à 2,00 %. Ces données sont fournies par la Banque Royale.	

<b>Taux</b>	<b>Pis</b>	<b>Next</b>	<b>Change</b>
10 ans	4,103 1/8 %	4,103 1/8 %	+0,02
5 ans	3,99 5/8 %	3,99 5/8 %	+0,05
2 ans	3,99 5/8 %	3,99 5/8 %	+0,05

<b>PROVINCES</b>	<b>Real Returns</b>	<b>4,103 1/8 %</b>	<b>4,103 1/8 %</b>	<b>2,36</b>	<b>4,29</b>
Ontario	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Québec	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8

## NASDAQ



<b>Hier</b>	<b>OUVERTURE</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
2 379,52	2 453,94	2 356,3	2 443,19	1,04%	17,19%	

<b>52 semaines</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>	<b>HAUT</b>	<b>BAS</b>
8 999	8 595	185 millions	191 millions	191 millions	191 millions	191 millions

<b>Les 10 plus actifs</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	
Intel	1042146	24,24	+0,78	Taro Phrmetl nd	246852	24,14	-5,94
Microsoft	601490	28,48	+0,10	Applied Mtrls nc	360392	16,46	+0,60

<b>Titres gagnants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>	<b>Titres perdants en %</b>	<b>VOLUME</b>	<b>CLÔT. (\$)</b>	<b>VAR. (%)</b>
Mega Fcp prc	48	0,05	+49,900,0	Infospac Inc	64245	36,57	+8,07
Privee Mtrnd nc	1670	0,05	+150,0	Declar Scncs nc	53759	43,16	+7,16

<b>TSX 60</b>	<b>FERMETURE</b>	<b>VAR. 1 J</b>	<b>VAR. 1 AN</b>
468,87	+1,2	+10,10%	

## Monnaies

TORONTO (PC) — Vingt-trois taux de devises étrangères, basés sur le dollar canadien.	
Caribbe (dollar)	0,5213
Chili (peso)	0,00214
Chine (yuan)	0,1667
Corée (won)	0,00252
Danemark (couronne)	0,2229
Espagne (peso)	0,2213
France (euro)	0,7136
Allemagne (dollar)	0,6320
Grèce (dollar)	0,2007
Indonésie (roupie)	0,000157
Israël (sheqel)	0,2034
Italie (euro)	0,7136
Japan (yen)	0,011919
Koweït (dinar)	0,0171
Malaisie (ringgit)	0,2705
Mexique (peso)	0,1254
Norvège (couronne)	0,1965
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,8747
Pakistan (roupie)	0,0245
Philippines (peso)	0,0245
Pologne (zloty)	0,3751
Répub. dominicaine (peso)	0,0312
Roumanie (leu)	0,0000401
Royaume-Uni (livre)	0,7498
Russie (rouble)	0,00127
Slovaquie (couronne)	0,0411
Suède (couronne)	0,1272
Suisse (franc)	0,7136
Taiwan (dollar)	0,0411
Tanzanie (chilling)	0,001259
Thaïlande (baht)	0,0332
Turquie (lira)	0,0000033
Uruguay (peso)	0,0000033
Venezuela (bolivar)	0,0000033

## Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse dans une séance modérée hier, sur le marché des obligations.	
Les obligations à terme de deux ans gagnèrent 0,05 % à 3,99 5/8 %, celles à trois ans 0,04 % à 4,103 1/8 %, celles à long terme (avantage de 0,02 % à 4,103 1/8 %).	
Le rendement des obligations canadiennes à 5,75 % échéant en 2025, un indicateur du coût à long terme des emprunts, était à 5,32 %. L'argent au jour était à 2,00 %. Ces données sont fournies par la Banque Royale.	

<b>Taux</b>	<b>Pis</b>	<b>Next</b>	<b>Change</b>
10 ans	4,103 1/8 %	4,103 1/8 %	+0,02
5 ans	3,99 5/8 %	3,99 5/8 %	+0,05
2 ans	3,99 5/8 %	3,99 5/8 %	+0,05

<b>PROVINCES</b>	<b>Real Returns</b>	<b>4,103 1/8 %</b>	<b>4,103 1/8 %</b>	<b>2,36</b>	<b>4,29</b>
Ontario	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Québec	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8

## Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse dans une séance modérée hier, sur le marché des obligations.	
Les obligations à terme de deux ans gagnèrent 0,05 % à 3,99 5/8 %, celles à trois ans 0,04 % à 4,103 1/8 %, celles à long terme (avantage de 0,02 % à 4,103 1/8 %).	
Le rendement des obligations canadiennes à 5,75 % échéant en 2025, un indicateur du coût à long terme des emprunts, était à 5,32 %. L'argent au jour était à 2,	

LE MARCHÉ BORSIER

Toronto

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b diffèrent les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

A et B

Table of stock prices for companies starting with A and B, including symbols, names, and prices.

C

Table of stock prices for companies starting with C, including symbols, names, and prices.

D

Table of stock prices for companies starting with D, including symbols, names, and prices.

E

Table of stock prices for companies starting with E, including symbols, names, and prices.

F

Table of stock prices for companies starting with F, including symbols, names, and prices.

G

Table of stock prices for companies starting with G, including symbols, names, and prices.

H

Table of stock prices for companies starting with H, including symbols, names, and prices.

I

Table of stock prices for companies starting with I, including symbols, names, and prices.

J

Table of stock prices for companies starting with J, including symbols, names, and prices.

K

Table of stock prices for companies starting with K, including symbols, names, and prices.

L

Table of stock prices for companies starting with L, including symbols, names, and prices.

M

Table of stock prices for companies starting with M, including symbols, names, and prices.

RES PÉTRES ANNUELS DU SOLEIL

Information regarding the Sun's annual reserves, including financial details and company names.

# Décès Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS	
BISVERT, Sophie Sainte-Foy	27 juil. 2004
CÔTÉ, Françoise Lavoie Québec	28 juil. 2004
DION, Roger Québec	28 juil. 2004
DUGAS, Marie-Reine Asselin Québec	28 juil. 2004
GUIMOND, Simonne Lemay Leclercville	29 juil. 2004
HOUE, Charles-Eugène Beauport	27 juil. 2004
PICARD, Gertrude Bégin Vanier	27 juil. 2004
PLEAU, Marguerite Loretteville	27 juil. 2004
RODGERS, Claire Bouchard Québec	28 juil. 2004
AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS	
BOUCHARD, Berthe Gagnon Québec	26 juil. 2004
BOURQUE, Maurice St-Luc	26 juil. 2004
DARDINAL, Emilienne Fradette Québec	26 juil. 2004
CHALIFOUR, Elianne Loubier 61e-Anne-de-la-Pérade	26 juil. 2004
DIONNE, Ginette Val-Bélair	18 juil. 2004
DUBÉ, Jean-Baptiste St-Etienne-de-Lauzon	28 juil. 2004
FLEURY, Armand Charlesbourg ouest	23 juil. 2004
GAGNON, Gérard St-Paul-de-Montminy	23 juil. 2004
GAGNON, Robert Laval	27 juil. 2004
GAMACHE, Denise St-Damase-de-l'Islet	19 juil. 2004
GOURDE, Renaud Lac-Étchemin	25 juil. 2004
LAMY, Alexandre Québec	27 juil. 2004
LEMELIN, Thérèse Ratté Charlesbourg	28 juil. 2004
PELLETIER, Pierre Québec	29 juil. 2004
SÉVIGNY, Emile St-Joseph-de-Beauce	26 juil. 2004
SIMARD, Yvan Ville Vanier	28 juil. 2004



**Françoise Lavoie Côté**

« Chère maman, chère amie, Tu t'es envolée en douceur après une vie généreuse au nom de l'absolu. Te voilà heureuse et sereine parmi les anges et pour toujours avec nous au cœur de notre vie. Nous t'aimons. »

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Nicole Gougeon), Gaston, Liliane (Gilles Rossignol), Jacques, Madeleine; ses petits-enfants: Martin (Julie Thiboutot) et François Guimond, Sylvain, Daniel et Cynthia Guimond, Martin, Mario, Josée (Jimmy Marcoux), Rossignol; ses arrière-petits-enfants: Samuel, Xavier, Jonathan, Annie-Pier, Jean-Simon, Cédric et Coralie; ses frères et sœurs: Philippe (Camélia Gravel), Georgette (feu Hilaire Pressé), Jean Berchmans (Edith Guimond); ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Guimond (feu Marcel Damphousse), Lucie Guimond (feu Paul Laliberté), Mariette Guimond (feu Pierre Richard), plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Un remerciement à tout le personnel du Foyer de St-Flavien pour les bons soins prodigués à notre mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, av. Belvédère, bur. 312, Sillery QC G1S 3G3. La famille recevra les condoléances à la

**SALLE MUNICIPALE DE LECLERCVILLE** samedi à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 31 juillet 2004 à 11 heures, en l'église Sainte-Émilie de Leclercville**, et de là au cimetière paroissial.

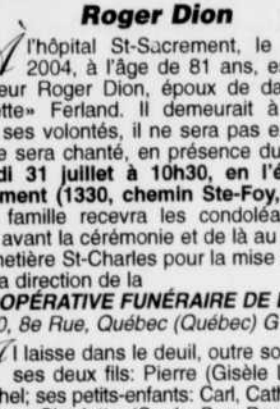
**Direction des funérailles:**  
**BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE**  
Pour renseignements: (418) 728-2202  
Télécopieur: (418) 728-3747

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE**  
525, rue Prince-Edouard, Québec  
le samedi 31 juillet 2004 de 8h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré en présence du corps ce **31 juillet à 11h, en l'église St-Pascal de Maizerets, 1895, de la Canardière à Québec** et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE**  
525, Prince-Edouard, Québec QC G1K 2M9

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Jean-François Gerardin), Suzanne (Pierre Cardinal), Céline (Michel Daigle), Geneviève, Henri, Vincent (Stéphanie Losier); ses petits-enfants: Yann et Myriam, Isabelle et Maja, Rachel, Hélène-Andrée et Samuel, Jean-Philippe; ainsi que ses petits-enfants: James et Joey, Eliot et Isane. Elle laisse également dans le deuil ses frères et sœurs: père Jean-Marie Lavoie et Suzanne Baillieux; une belle-sœur: Marie-Ange Côté-Bergeron; ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces et ami(e)s. Remerciement spécial au personnel du CHUL pour les bons soins prodigués à notre mère, ainsi qu'au personnel des Jardins Lebourgneuf. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espérance, Québec (Québec) G1L 3L5.

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE**  
téléphone: (418) 525-4637  
télécopieur: (418) 529-5803  
courriel: falaise@oricom.ca



**Roger Dion**

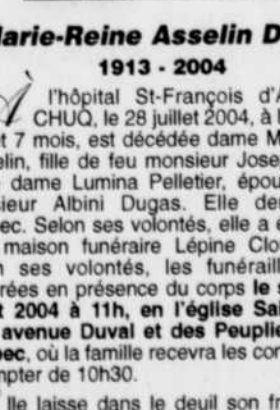
À l'hôpital St-Sacrement, le 28 juillet 2004, à l'âge de 81 ans, est décédé monsieur Roger Dion, époux de dame Rosa «Rosette» Ferland. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service sera chanté, en présence du corps, le **samedi 31 juillet à 10h30, en l'église St-Sacrement (1330, chemin Ste-Foy, Québec)** où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie et de là au mausolée du cimetière St-Charles pour la mise en croupe, sous la direction de la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE**  
280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses deux fils: Pierre (Gisèle Lachance) et Michel; ses petits-enfants: Carl, Cathy, Annick; sa sœur Charlotte (Sr du Bon Pasteur); son frère Chateaugay (Eva Brouillard); sa demi-sœur Clotilde Veilleux (feu Marcel Dion); une belle-sœur Marcelle Cloutier (feu Aurèle Ferland); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un merci spécial à l'hôpital St-Sacrement pour les bons soins prodigués. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'hôpital St-Sacrement tél.: 418-649-5959. Des enveloppes seront disponibles à l'église.

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU**  
983, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8  
Renseignements: (418) 688-2411  
télécopieur: (418) 688-2414  
courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



**Marie-Reine Asselin Dugas**

À l'hôpital St-François d'Assise du CHUQ, le 28 juillet 2004, à l'âge de 91 ans et 7 mois, est décédée dame Marie-Reine Asselin, fille de feu monsieur Joseph Asselin et de dame Lumina Pelletier, épouse de feu monsieur Albini Dugas. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée à la maison funéraire Lépine Cloutier Ltée. Selon ses volontés, les funérailles seront célébrées en présence du corps le **samedi 31 juillet 2004 à 11h, en l'église Sainte-Odile, coin avenue Duval et des Peupliers Ouest, Québec**, où la famille recevra les condoléances à compter de 10h30.

Elle laisse dans le deuil son frère Adrien Asselin; sa belle-sœur Adriana Tremblay (feu G. Maurice Asselin); ainsi que neveux, nièces et ami(e)s.

Un remerciement à tout le personnel hospitalier du CHUQ, division D-3000, pour les bons soins prodigués et leur compréhension. Un remerciement spécial à monsieur Denis Arseneault. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ (pavillon St-François d'Assise), 10, rue de l'Espérance, Québec (Québec) G1L 3L5, téléphone: (418) 525-4385. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
990, 1re Avenue, Québec  
Pour renseignements: (418) 529-3371  
télécopieur: (418) 529-9506  
courriel: lc@lepinecloutier.com  
site Internet: www.lepinecloutier.com  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



**Simonne Lemay Guimond**

À l'hôpital de St-Flavien, le 29 juillet 2004, à l'âge de 84 ans et 6 mois, est décédée dame Simonne Lemay, épouse de feu M. Aimé Guimond. Elle demeurait à Leclercville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Nicole Gougeon), Gaston, Liliane (Gilles Rossignol), Jacques, Madeleine; ses petits-enfants: Martin (Julie Thiboutot) et François Guimond, Sylvain, Daniel et Cynthia Guimond, Martin, Mario, Josée (Jimmy Marcoux), Rossignol; ses arrière-petits-enfants: Samuel, Xavier, Jonathan, Annie-Pier, Jean-Simon, Cédric et Coralie; ses frères et sœurs: Philippe (Camélia Gravel), Georgette (feu Hilaire Pressé), Jean Berchmans (Edith Guimond); ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Guimond (feu Marcel Damphousse), Lucie Guimond (feu Paul Laliberté), Mariette Guimond (feu Pierre Richard), plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Un remerciement à tout le personnel du Foyer de St-Flavien pour les bons soins prodigués à notre mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, av. Belvédère, bur. 312, Sillery QC G1S 3G3. La famille recevra les condoléances à la

**SALLE MUNICIPALE DE LECLERCVILLE** samedi à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 31 juillet 2004 à 11 heures, en l'église Sainte-Émilie de Leclercville**, et de là au cimetière paroissial.

**Direction des funérailles:**  
**BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE**  
Pour renseignements: (418) 728-2202  
Télécopieur: (418) 728-3747



**Charles-Eugène Houde**

À Sherbrooke, le 17 août 1912, il est élevé à la prêtrise par le cardinal Villeneuve. Jeune, il enseigne au Collège de Lévis durant trois ans. Ensuite, il fut vicaire à St-Henri de Lévis et 3 autres années de vicariat à Ste-Perpétue-de-l'Islet. En 1950, il fut nommé vicaire à Beauceville. En octobre 1956, le vicaire à St-Pascal de Québec et en moins d'un an, il obtient sa première cure, celle de St-Philibert où il y resta pendant six ans. En octobre 1962, il est nommé desservant puis curé-fondateur de la nouvelle paroisse Ste-Famille de Tring-Jonction. En octobre 1967, il revient à Beauceville à titre de curé où il s'occupe longtemps des Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle, Scouts, organisations sportives.

À la Résidence Cardinal-Vachon de Beauport, le 27 juillet 2004, à l'âge de 91 ans et 11 mois, est décédé M. Charles-Eugène Houde, fils de feu M. Alphonse Houde et de feu dame Rosilda Laliberté. Il demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances à l'église de Beauceville samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 31 juillet 2004, à 11h30, à l'église de Beauceville** et l'inhumation aura lieu au cimetière de Tring-Jonction sous la direction de la Résidence funéraire

**CLAUDE MARCOUX LTÉE**  
Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Marie-Thérèse Houde c.n.d., Florence Houde; ses nièces: Marie (Thérèse) Tardif (Marcel Carrier), Francine Champagne (feu Jean-Marie Tardif), Fernande Tardif (Guy Gauthier), Nicole Tardif (Jean Bourassa) ainsi que leur famille et d'autres parents et ami(e)s.

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE**  
280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9  
Pour renseignements: 839-8823  
Télécopieur: 839-0016  
Courriel: cmarcoux@videotron.ca  
Membre de la corporation des thanatologues du Québec



**Gertrude Bégin Picard**

À l'Hôtel-Dieu de Québec du CHUQ, le 27 juillet 2004, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Gertrude Bégin, fille de feu monsieur Napoléon Bégin et de feu dame Eveline Létourneau, épouse de feu Jean-Paul Picard. Elle demeurait à Vanier. La famille recevra les condoléances au funérarium

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
975, Marguerite-Bourgeois, Québec  
vendredi de 19h à 22h et samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 31 juillet 2004 à 11h, en l'église Notre-Dame de la Recouvrance, 260, avenue Bélanger, Vanier QC** et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc Picard (Hélène Guy) et Michel Picard (Monique Dauphinais); ses petits-enfants: Jean, Paul, Ariane et Yves Picard; ses sœurs et son frère: Sr Angéline Bégin, Françoise Bégin, Armand Bégin et Monique Bégin; son beau-frère Roland Fortier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bur. 214, Sillery QC G1S 3G3, tél.: (418) 683-8666. Pour renseignements: (418) 529-3371  
télécopieur: (418) 529-9506  
courriel: lc@lepinecloutier.com  
site Internet: www.lepinecloutier.com  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



**Marguerite Pleau**

1907-2004

À C.H.R.G., le 27 juillet 2004, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Marguerite Pleau, fille de feu monsieur Louis-Philippe Pleau et de feu dame Mathilde Durand. Elle demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, elle a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
Le service religieux sera célébré le **samedi 31 juillet 2004 à 11h, en l'église St-Ambroise de La Jeune Lorette, 277, rue Racine, Loretteville, Québec**, et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église, une heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil, sa sœur Cécile (feu Georges Day); elle laisse également dans le deuil les enfants dont elle a eu soins et tant aimés: Gilles Pleau (Lucie Tessier), Diane Pleau (Vianney Guindon), Louise Pleau (Pierre Muranda), Pierre Pleau (Louise Fontaine), Andrée Pleau (Jean-Claude Tremblay), Ghislaine Pleau (Guy Chabot) et feu Denise Pleau (Daniel Pabarthe) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Un remerciement à tout le personnel de l'Unité J 5000 du Centre d'hébergement Robert Giffard pour leur dévouement et les bons soins prodigués. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
9255, boul. l'Ornière, Neufchâtel  
Pour renseignements: (418) 529-3371  
Télécopieur: (418) 529-9506  
Courriel: lc@lepinecloutier.com  
Site Web: www.lepinecloutier.com  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



**Claire Bouchard Rodgers**

1918-2004

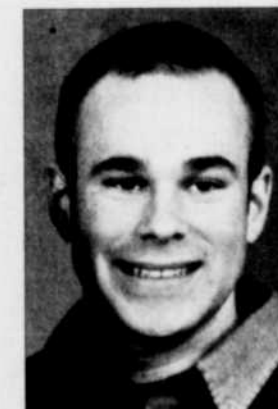
À l'hôpital St-Sacrement du CHA, le 28 juillet 2004, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Claire Bouchard, épouse de feu monsieur Jean-Louis Rodgers. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
Le service religieux sera célébré le **samedi 31 juillet 2004 à 14h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec** et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle (feu Armand Mercier), Carole (Kent Donnelly), et Fernand (Géatine Lavoie); ses petits-enfants: Pierre Mercier, Anne Mercier (David Payette), Jean Mercier, Brian Rodgers (Manon Tremblay), Isabelle Rodgers et Caroline Rodgers; ses arrière-petits-enfants: Olivier, Florence, William et Laetitia ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec QC G2J 1B8, tél.: (418) 682-6387. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
975, Marguerite-Bourgeois, Québec  
Pour renseignements: (418) 529-3371  
Télécopieur: (418) 529-9506  
Courriel: lc@lepinecloutier.com  
Site Web: www.lepinecloutier.com  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

## 725 Anniversaires de décès



**Nicholas Rodrigue**

Déjà un an s'est écoulé depuis ton départ. Dès lors, ta vie continue dans l'au-delà avec les anges qui t'accompagnent dans cette nouvelle vie. Ta présence nous manque beaucoup... énormément, mais tu es toujours ta place dans nos cœurs.

Une messe sera célébrée à ton intention le **samedi 31 juillet 2004, à 16 heures**, en l'église de la Nativité de Beauport. Nous invitons la famille et les ami(e)s à se joindre à nous.

**Gaston, Hélène, Véronique et Audrey**

740

## Faveurs obtenues

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.G.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.G.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.G.

765 Monuments

DU MANUFACTURIER  
THERIAULT & FILS  
710, 1ère Ave. Québec, 524-1561

ÉCONOMIE

# Stelco veut sabrer 1200 emplois

Des usines au Québec et en Ontario menacées de fermeture

TORONTO (PC) — Stelco entend se départir de 1200 emplois ainsi que de huit usines «obsoletes» qui pourraient être vendues ou fermées, dans le cadre d'un plan de restructuration pour renouer avec la rentabilité.

Le géant de l'acier, qui s'est placé en janvier dernier sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, a fait savoir hier qu'il entendait réduire le nombre de produits qu'il fabrique et se retirer de secteurs jugés non essentiels.

La direction de Stelco entend donc mettre l'accent sur ses activités à Hamilton ainsi qu'à Nanticoke, en Ontario. Les autres usines en Ontario et au Québec seraient vendues ou fermées.

Stelco a notamment dit envisager la vente de son usine de fabrication de fil de fer à Lachine, qui emploie environ 250 personnes. L'entreprise qui a son siège social à Hamilton possède également une usine à Contrecoeur.

Le chef de la direction de Stelco, Courtney Pratt, a dit qu'au total 1200 travailleurs qui œuvrent dans des usines de fabrication de fil de fer ainsi que de tuyaux pourraient changer d'employeur. Selon le pdg, ces usines pourraient être rentables pour d'autres propriétaires qui leur accorderaient toute leur attention, ce qui n'est pas le cas pour Stelco, qui veut se concentrer sur ses activités de production d'acier à Hamilton et à Nanticoke.

« Nous ne parlons pas de fermer ces entreprises. Nous entendons plutôt les céder à quelqu'un qui procédera aux investissements dont elles ont besoin », a dit M. Pratt en entrevue à la Presse canadienne.

## LE SYNDICAT BLÂME LA DIRECTION

Le syndicat des Métallos a de nouveau blâmé la direction de Stelco, hier, parce qu'elle affirme que les régimes de retraite et les avantages sociaux des employés sont l'une des causes de ses problèmes financiers. Les Métallos contestent le fait que les créanciers garantis aient préséance sur les employés en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

« Leur stratégie consiste encore à identifier les régimes de retraite et les avantages sociaux comme étant des causes des problèmes », a dit Wayne Fraser, président des Métallos pour l'Ontario et l'Atlantique.

« Ils jettent ainsi le blâme sur les plus vulnérables, qui doivent payer le prix pour la mauvaise gestion de l'entreprise et des fonds de retraite », a-t-il ajouté.

Stelco présente cette semaine son plan de restructuration aux différents groupes de créanciers.

## Six membres du c.a. de Microtec partent

■ MONTRÉAL — L'entreprise de services sécurité Microtec a fait part hier de la démission de six membres de son conseil d'administration, en raison du refus de ses assureurs de renouveler la police d'assurance protégeant les administrateurs et dirigeants «à des conditions satisfaisantes pour ceux-ci». Microtec éprouve de graves difficultés financières et tente de trouver de nouveaux investisseurs. Au cours de l'exercice 2003, l'entreprise de Saint-Augustin a subi une perte nette de 422 000 \$, après une perte de 7,7 millions \$ en 2002. Les administrateurs qui ont démissionné sont Yves Gonthier, Jean Champagne, Pierre Matte, Daniel Cyr, Jean-Paul Tardif et Anne Dutil. Le président du conseil et chef de la direction, Raymond Gilbert, ainsi que le vice-président directeur et chef de la direction financière, Michel Gosselin, demeurent en poste à titre d'administrateurs, tout comme Robert Branchaud. (PC)

Décès  
Communiquez  
avec votre  
directeur de  
funérailles qui  
nous fera  
parvenir vos  
avis de décès

LE SOLEIL

## La Cour suprême balise les promoteurs de régimes de retraite

RUDY LE COURS  
La Presse

Bon nombre de régimes de retraite canadiens devront verser une partie de leurs surplus à des travailleurs licenciés à la suite de l'abandon d'activités, a statué hier la Cour suprême du Canada.

Dans son arrêt contre Monsanto Canada, le plus haut tribunal du pays vient de renverser l'interprétation faite depuis 35 ans des dispositions de la loi ontarienne sur les régimes de retraite portant sur les terminaisons partielles.

La Cour stipule que le surplus (excédent actuariel) d'un régime de retraite à prestations déterminées (RPD) soit réparti au moment de sa liquidation partielle en proportion de la partie liquidée.

Dans le cas soumis à la Cour, Monsanto avait décidé de fermer en 1997 un de ses établissements, licenciant du coup 146 travailleurs. L'excédent du régime de retraite s'élevait alors à 19,1 millions \$, dont 3,1 millions \$ représentaient la part des 146 licenciés.

Le surintendant des services financiers de l'Ontario avait sommé Monsanto de leur verser immédiatement leur part des surplus, décision renversée par le Tribunal des services financiers, qui alléguait que le partage ne pouvait avoir lieu qu'en cas de terminaison totale d'un régime. Deux tribunaux supérieurs ont par la suite rejeté cette interprétation. Monsanto s'est alors adressé à la Cour suprême, qui rétablit définitivement la décision du surintendant.

« Les participants touchés devraient pouvoir connaître leur situation au moment de la cessation de leur emploi afin de pouvoir organiser leurs affaires en conséquence », écrit la Cour. Ils ne devraient pas être liés indéfiniment à un employeur qui les a mis à pied.

« En conséquence, lit-on ailleurs dans le jugement, les participants tou-

chés peuvent recevoir, s'ils y ont droit, leur quote-part de l'excédent de la caisse au moment de la liquidation partielle, comme si le régime était liquidé totalement ce jour-là. »

La portée de l'arrêt rendu par la Cour est considérable car on estime à au moins 290 le nombre de terminaisons partielles à être survenues en Ontario depuis 1992. Plusieurs travailleurs licenciés pourraient donc avoir droit à un « cadeau du ciel », selon l'expression du tribunal.

« C'est une décision majeure que devront étudier tous les administrateurs et promoteurs de régimes de retraite », estime M<sup>e</sup> Natalie Bussière, de l'étude Blake, Cassels & Graydon, spécialisée dans les régimes de retraite et avantages sociaux.

En fait, tous les régimes de retraite au pays ayant été touchés par une terminaison partielle en Ontario sont concernés. Ainsi, le RPD d'une firme basée au Québec mais ayant fermé une usine en Ontario pourrait devoir verser aux travailleurs licenciés une partie de ses surplus accumulés au moment de la fermeture.

Évidemment, pour que la décision de la Cour ait un impact, deux conditions au moins doivent être satisfaites : il y avait surplus au moment de la terminaison partielle et les parties s'étaient déjà entendues sur une formule de partage donnant aux participants accès à l'assiette.

Beaucoup des régimes concernés étaient sans doute en situation de surplus au moment de la liquidation partielle si elle est survenue avant 2000, mais ils sont sans doute aujourd'hui en situation de déficit à la suite des mauvais rendements de 2001 et de 2002.

La décision de la Cour ne fera qu'aggraver leur solvabilité et contraindra leurs promoteurs, c'est-à-dire les employeurs, à contribuer davantage pour rétablir l'équilibre.

Ils devront verser une partie de leurs surplus à des travailleurs licenciés



La société pétrolière et gazière a récemment fait part de son intention de racheter jusqu'à 21 millions de ses propres actions pendant l'année à venir.

## Recul du bénéfice net de Petro-Canada

La direction attend toujours de savoir à quel moment Ottawa compte se départir de la participation de 19% qu'il lui reste dans la société

CALGARY (PC) — La direction de Petro-Canada attend toujours de savoir à quel moment Ottawa compte se départir de la participation de 19% qu'il lui reste dans la société pétrolière et gazière, qui a fait état hier d'une hausse de son bénéfice d'exploitation jumelée à un recul de son bénéfice net.

« Le dernier commentaire a été fait par (le ministre fédéral des Finances Ralph) Goodale, lorsqu'il a indiqué à la suite des élections qu'ils (les responsables fédéraux) comptaient aller de l'avant (avec la vente), et c'est à peu près tout ce que nous savons », a déclaré Ron Brennehan, président et chef de la direction de Petro-Canada, lors d'une conférence téléphonique à laquelle avaient été conviés analystes et investisseurs.

« En ce qui concerne notre intention de participer (...), notre façon de voir les choses n'a pas changé. Nous allons certainement nous pencher sur cette occa-

sion au moment (où elle se présentera) et voir si elle est logiquement pour nous, mais nous ne sommes pas engagés dans un sens ou dans l'autre », a-t-il ajouté.

À la suite de la première réunion du nouveau cabinet du premier ministre fédéral Paul Martin, plus tôt ce mois-ci, M. Goodale avait affirmé qu'il ne faisait aucun doute qu'aurait lieu la transaction de plusieurs milliards de dollars.

Les actions de Petro-Canada détenues par Ottawa devraient être sur le marché d'ici « très peu de temps », avait indiqué le ministre. La part du gouvernement fédéral vaut vraisemblablement quelque 3,0 milliards \$.

La société pétrolière et gazière, dont le siège est situé à Calgary, a récemment fait part de son intention de racheter jusqu'à 21 millions de ses propres actions pendant l'année à venir. Cette opération pourrait lui coûter plus de 1,0 milliard \$.

Petro-Canada a annoncé hier avoir enregistré une forte baisse de son bénéfice net au deuxième trimestre de 2004, expliquant la situation par une perte de couverture non réalisée en raison de la vente d'une partie de la production provenant de la participation acquise dans le champ Buzzard, dans la mer du Nord.

Le bénéfice net de la société a été de 393 millions \$, soit 1,48 \$ par action, au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin, comparativement à 584 millions \$ (2,20 \$ par action) lors de la même période en 2003.

Le bénéfice d'exploitation pour le deuxième trimestre, ajusté en fonction d'éléments non récurrents et inhabituels, a été de 484 millions \$ (1,82 \$ par action), en hausse de 36% par rapport à celui de 355 millions \$ (1,34 \$ par action) enregistré lors du trimestre équivalent en 2003.

## Charles Sirois quitte le conseil d'administration de la société TIW

MONTREAL (PC) — L'homme d'affaires Charles Sirois a quitté hier le conseil d'administration de la société TIW, qu'il a fondée il y a une dizaine d'années. Il sera remplacé par le président et chef de la direction de l'entreprise, Bruno Ducharme.

TIW a en outre nommé Kent Jespersen administrateur en chef. Il aura la responsabilité d'assurer l'indépendance du conseil et de la direction « dans le respect des normes les plus élevées d'efficacité, d'imputabilité et de performance ».

« TIW n'était qu'un concept il y a dix ans, et c'est aujourd'hui une entreprise rentable qui profite de positions bien établies dans des marchés en rapide croissance de l'Europe centrale et de l'Est, a affirmé M. Sirois dans un communiqué.

Charles Sirois a présidé aux destinées de Téléglobe Canada entre 1992 et 2000 avant de quitter l'entreprise suite à son acquisition par BCE. Il a ensuite contribué à la mise sur pied de plusieurs entreprises de technologies, dont Look Communications, Microcell et TIW (Téléystème Mobiles International).

« Je suis un entrepreneur depuis 25 ans, et je souhaite désormais apporter mon expérience et mon capital au développement des initiatives que je mène actuellement dans des domaines reliés à la technologie et auprès d'organismes sans but lucratif. »



Charles Sirois

Méconnue au Québec, TIW est l'un des principaux fournisseurs de téléphonie sans fil en Roumanie et en République tchèque, avec plus de 5,8 millions d'abonnés.

Au cours des dernières années, l'entreprise a surmonté plusieurs obstacles. Ses revenus sont désormais en hausse, tout comme ses profits.

Pour son deuxième trimestre, clos le 30 juin dernier, elle a fait état d'un bénéfice net de 13,9 millions \$US ou 0,10 \$US par action, deux fois plus élevé que les 6,5 millions \$US ou 0,07 \$US par action déclarés l'an dernier à pareille date.

Son chiffre d'affaires est passé de 232,2 millions \$ en 2003 à 301,4 millions \$ cette année.

Hier à la Bourse de Toronto, l'action de TIW a gagné 0,52 \$ pour terminer la séance à 14,70 \$.

## Un employé ne peut être suspendu qu'avec solde

Le plus haut tribunal a tranché le débat hier

OTTAWA (PC) — Lorsqu'elle suspend un employé, une firme est généralement tenue de le faire avec solde, même si la personne visée est accusée d'un crime, a tranché hier la Cour suprême du Canada.

L'affaire qui a conduit au jugement remonte à novembre 1995. Directeur des ventes pour la succursale de Saint-Laurent de la compagnie d'assurances Industrielle-Alliance, Gilbert Cabiakman est arrêté chez lui pour tentative d'extorsion à l'encontre de son courtier en valeurs mobilières. Son supérieur immédiat décide d'abord de passer l'incident sous silence, mais il change d'avis et informe la haute direction après avoir vu un article dans un hebdomadaire à sensation.

Sans faire enquête ni même donner l'occasion à M. Cabiakman de s'expliquer, l'Industrielle-Alliance le suspend quelques semaines plus tard « jusqu'à la décision finale des tribunaux dans ce dossier ».

Près de deux ans plus tard, en octobre 1997, l'accusé est acquitté séance tenante, sans même avoir à témoigner. Il est réintégré dans ses fonctions à la fin novembre et était toujours à ce poste au moment de l'audition devant le plus haut tribunal du pays.

Mais dès février 1996, Gilbert Cabiakman lançait une poursuite judiciaire contre son employeur pour congédiement sans cause juste et suffisante. En avril 2000, la Cour supérieure du Québec a fait droit à sa réclamation et lui a accordé des dommages de 175 000 \$, décision qui a été confirmée par la Cour d'appel en décembre 2002.

### RÈGLES À SUIVRE

Hier, la Cour suprême a confirmé ces jugements en prenant la peine de préciser les règles que doivent suivre les employeurs pour suspendre des salariés ou des travailleurs autonomes.

Les entreprises ont le droit de suspendre un employé

dans la mesure où sa prestation de travail pourrait compromettre l'intérêt corporatif, rappelle la haute cour.

« Ce pouvoir résiduel de suspendre pour des motifs administratifs en raison d'actes reprochés à l'employé fait donc partie intégrante de tout contrat de travail, mais doit être exercé selon certaines conditions », écrivent les juges Louis LeBel et Morris Fish, au nom des quatre autres juges ayant corrobore la décision.

Ainsi, pour être valide, une telle suspension « doit être nécessaire pour protéger les intérêts légitimes de l'entreprise ». Lorsqu'elle suspend un employé, une firme doit en outre faire preuve de bonne foi, tout en démontrant le « caractère juste et raisonnable » de son geste.

« Bien que l'employeur n'ait pas à mener sa propre enquête auprès du salarié ou des autorités publiques compétentes afin de s'assurer du bien-fondé des accusations (criminelles ou autres), il a toutefois l'obligation de laisser son employé s'expliquer si ce dernier désire donner sa version des faits », soulignent les magistrats.

La Cour suprême ajoute qu'une suspension administrative doit être de durée « relativement courte », faute de quoi « elle se distinguerait mal d'une résiliation ou d'un congédiement pur et simple ». Enfin, ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'une telle sanction devrait être imposée en privant l'employé de son traitement.

« Un salarié qui se voit imposer une suspension administrative sans solde pourra donc à juste titre, en général, considérer cette mesure comme un congédiement déguisé », mentionnent les juges dans un passage qui risque d'avoir des conséquences importantes dans le domaine des relations de travail.

Les employeurs peuvent toutefois passer outre à ces règles de portée générale en faisant inclure des clauses contraaires dans leurs contrats de travail ou les conventions collectives signées avec les syndicats.

Gilbert Cabiakman poursuit l'Industrielle-Alliance depuis 1996

## Le groupe CGI annonce des hausses de profits

MONTREAL (PC) — Le groupe de technologies de l'information CGI a vu son bénéfice net croître de 29% pour le trimestre qui a pris fin le 30 juin, grâce à une progression de 23% de ses ventes ainsi qu'à des gains résultant de la vente de certaines activités.

Le bénéfice net pour le troisième trimestre de l'exercice de CGI s'est établi à 60,9 millions \$, ou 14 \$ par action, comparativement à 47,1 millions \$, ou 12 \$ par action, lors de la période correspondante de 2003.

En excluant les gains tirés des activités vendues, CGI a réalisé des profits de 51,9 millions \$, en hausse de 11% par rapport aux 46,7 millions \$ engrangés au trimestre correspondant de 2003.

La forte progression des revenus, qui ont atteint 867,1 millions \$ comparativement à 707,1 millions \$ un an plus tôt et à 725,7 millions \$ lors du trimestre précédent de l'exercice en cours, est princi-

palement attribuable à l'acquisition de la firme American Management Systems (AMS), de Fairfax, en Virginie.

CGI a conclu au début du mois de mai cette acquisition réalisée au coût de 1,1 milliard \$ (moins les 549 millions \$ obtenus pour la vente de la division militaire d'AMS à l'américaine CACI International).

### 5000 EMPLOYÉS

AMS amène dans le giron de CGI environ 5000 employés, ce qui porte à 25 000 l'effectif total du groupe montréalais.

« L'acquisition d'AMS (...) nous place en excellente position pour solliciter et décrocher d'importants contrats d'intégration de systèmes, de services-conseils et d'impartition, a déclaré le chef de la direction de CGI, Serge Godin. L'intégration d'AMS s'effectue encore plus rapidement que prévu. »

## Un contrat de train à grande vitesse pourrait échapper à Bombardier

TALLAHASSEE, Floride — Les électeurs de la Floride décideront en novembre s'il faut annuler un projet de train à grande vitesse qui était l'objet de négociations de Fluor-Bombardier. Les autorités de l'État ont annoncé hier qu'un nombre suffisant de signatures avaient été recueillies pour que le projet de plusieurs milliards de dollars soit soumis au vote. Fluor-Bombardier, de Montréal, négociait avec la Floride afin d'obtenir le contrat pour l'élaboration, la construction et l'exploitation du train. Le gouverneur de la Flo-

ride, Jeb Bush, a signé une entente économique avec le gouvernement du Québec lors d'un passage à Montréal mercredi. Dans son État, il a mené une campagne contre le projet, soutenant que la Floride ne peut s'offrir un tel train. En 2000, les électeurs de la Floride ont approuvé le projet de construction d'un train à grande vitesse, dont la première phase, estimée à 2,3 milliards \$, pourrait commencer l'été prochain et permettrait de relier Orlando à Tampa. Afin de soumettre le projet aux suffrages à nouveau, il fallait recueillir 488 722 signatures. En tout, ce sont 499 610 signatures qui ont été rassemblées, a indiqué le directeur des élections de la Floride. Un conseil d'État a estimé que l'annulation du projet permettrait des économies de 42 à 51 milliards \$ en 30 ans. Des partisans du projet ont soutenu que cette analyse était erronée. (AP)

## Le PIB grimpe de 0,3%

Cette hausse est d'abord attribuable au secteur de l'énergie

OTTAWA (PC) — Le produit intérieur brut (PIB) a grimpé de 0,3% en mai comparativement à avril, rapportait hier Statistique Canada. En avril, l'indice principal de l'économie nationale n'avait que faiblement progressé de 0,1% sur le mois précédent. Comparativement à mai 2003, le PIB aura avancé de 3,2%.

Le dernier gain mensuel tient d'abord au secteur de l'énergie, où le cours de l'or noir, à la hausse depuis un an, a favorisé tant l'extraction et la prospection que le transport par oléoduc et gazoduc des produits du pétrole brut et du gaz naturel, explique l'agence fédérale.

Ainsi, l'extraction de brut et de gaz était en hausse de 2% en écart mensuel, le cours mondial du brut « ayant atteint un niveau sans précédent depuis 14 ans ».

En 12 mois, la production totale d'hydrocarbures au pays a crû de 6,6%, beaucoup grâce au segment des sables bitumineux.

Ailleurs dans les ressources, l'extraction minière montait de 11% en un an, avec entre autres les diamants et la potasse; le secteur a aussi obtenu de meilleurs prix pour le cuivre, le nickel et le zinc.

À Montréal, le groupe Desjardins observe que les gains mensuels de mai et avril du PIB « peuvent paraître décevants ». Mais une forte progression en mars « est survenue tardivement pour se faire pleinement sentir au premier trimestre de 2004 ».

De sorte que « l'indice au deuxième trimestre profitera entièrement de cette impulsion du printemps ». Et suivant ce que sera le résultat de juin, le PIB du trimestre pourrait croître de 4 et même de 4,5%, en écart annuel, supputent les économistes de Desjardins.

À Toronto, l'économiste Carl Gomez, de la Banque Royale, pense que la Banque du Canada n'aura pas à accroître bientôt ses taux d'intérêt, et qu'elle pourrait ainsi attendre à octobre.

Aussi dans l'activité économique, Statistique Canada signale la fin d'une grève de 28 jours du secteur public à Terre-Neuve, ce qui a aidé les activités dans l'enseignement, les hôpitaux et l'administration.

Le boom de la construction résidentielle a continué en mai, le segment ayant grossi de 0,8%, en dépit d'un « léger recul » du nombre de mises en chantier en avril et en mai. « L'incidence différée de la vigueur des mises en chantier, plus tôt cette année, a permis à la construction domiciliaire de maintenir sa croissance », analyse l'agence.

Par contre, le secteur du voyage affiche « des résultats mitigés », avec moins de touristes en tout venus au Canada en mai; mais le nombre de ceux qui sont restés une nuit ou plus a grimpé de 1,9%.

Le secteur manufacturier se contente d'une hausse de 0,1% en mai. Le matériel de technologie, entre autres, « s'est partiellement remis du repli d'avril »; divers segments, des machines agricoles aux turbines, ont haussé leur production en mai.

## Sun Life enregistre une hausse de près de 20% de son bénéfice net

TORONTO (PC) — La société d'assurances Financière Sun Life inc. a annoncé hier avoir enregistré une augmentation de près de 20% de son bénéfice net trimestriel, expliquant cette hausse par l'amélioration des résultats produits par les organisations canadienne, américaine et asiatique de l'entreprise.

Cette augmentation a permis à la firme de déclarer un dividende de 0,22 \$ par action ordinaire, 0,01 \$ de plus par action.

Sun Life a fait état d'un bénéfice net de 438 millions \$, soit 0,73 \$ par action, pour le trimestre terminé le 30 juin, comparativement à 366 millions \$ (0,60 \$ par action) pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

### RENDEMENTS SOLIDES

« Nous sommes heureux des résultats que nous avons obtenus pour l'ensemble de la compagnie et de la contribution positive qu'ont apportée nos diverses organisations au dernier trimestre », a affirmé Donald Stewart, chef de la direction de la société, par voie de communiqué.

« Nos résultats records s'expliquent par la progression forte et constante du bénéfice dégagé par notre organisation américaine, par les solides rendements de nos organisations canadienne et asiatique et par l'amélioration des marchés boursiers », a-t-il ajouté.

Au 30 juin, l'actif total géré des compagnies du groupe Financière Sun Life s'élevait à 373 milliards \$.

La société Financière Sun Life est une organisation de services financiers qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de services et de produits dans les domaines de la constitution de patrimoine et de l'assurance. Avec ses partenaires, elle exerce son activité dans d'importants marchés du monde, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, à Hong-Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine et aux Bermudes.

## Les profits de Ciment St-Laurent augmentent de 25%

MONTRÉAL — Le bénéfice net du Groupe Ciment St-Laurent a augmenté de près de 25% pour le deuxième trimestre qui s'est terminé le 30 juin dernier. Il s'est chiffré à 27,5 millions \$, ou 67 ¢ par action, comparativement aux 22 millions \$, ou 53 ¢ par action, enregistrés au deuxième trimestre de 2003. Le groupe a enregistré des ventes de 326,8 millions \$, comparativement à 299,9 millions \$ pour la même période de l'année dernière, soit une hausse de 9%. Ciment St-Laurent souligne que les volumes de vente de ciment, de composantes minérales, d'aggrégats et de béton ont augmenté au deuxième trimestre, reflétant ainsi une activité économique plus vigoureuse dans ses marchés. Les revenus générés par les services de construction sont également en hausse en raison du volume accru de travaux de construction en Ontario. On précise cependant que les exploitations de béton de la région de Montréal ont dû faire face à des conditions difficiles en raison des prix. (PC)

## Les ventes stagnent chez Lassonde

MONTRÉAL — Le producteur de jus de fruits Lassonde a fait part hier d'un bénéfice net de 3,22 millions \$ au trimestre échu le 3 juillet, comparé à celui de 3,01 millions \$ un an plus tôt. Le chiffre d'affaires était de 64,4 millions \$, en léger recul sur les 64,7 millions \$ amassés pendant la même période en 2003. La baisse des ventes est due à un recul de la demande « occasionné par un printemps froid et aux pluies des dernières semaines dans l'est du Canada », ce qui a touché le marché des boissons de fruits. Par ailleurs, les immobilisations étaient de 73,7 millions \$, soit 1,7 million \$ de plus qu'au 31 décembre 2003. Cette évolution tient à des acquisitions de 5,1 millions \$ pour améliorer les procédés de fabrication en Ontario et au Québec et pour l'équipement informatique, précise l'entreprise de Rougemont, en Montérégie. (PC)

## Le fondateur des Lunetteries Farhat est décédé



Fouad Farhat

MONTRÉAL (PC) — Le président-fondateur des Lunetteries Farhat, Fouad Farhat, est décédé mercredi à Montréal à l'âge de 67 ans à la suite d'une bataille perdue contre le cancer, a annoncé hier son entreprise.

Il est décédé à l'hôpital Royal Victoria de Montréal. Né à Alexandrie en Égypte, et arrivé au Québec en 1964, M. Farhat a fait sa marque dans les médias, se servant de la publicité télévisée pour vanter lui-même la qualité de ses produits, allant jusqu'à offrir des spéciaux « 3 pour 1 ».

On compte plus de 58 succursales de Lunetteries Farhat au Québec, ce qui en ferait la plus grande maison d'opticiens dans la province.

M. Farhat laisse dans le deuil son épouse, Laurence Farhat, et son fils, Francis Farhat. Il sera exposé au Centre funéraire Guay à Rosemère demain et dimanche. Les funérailles seront célébrées lundi matin à l'église Notre-Dame d'Égypte, à Chomedey-Laval.

La carrière de l'homme d'affaires débuta au début des années 70, au moment où il décide d'aménager son premier bureau d'opticien rue Saint-Laurent, à Montréal.

Il a passé toute sa carrière dans le domaine de l'optique, ayant débuté chez Taylor, les opticiens de l'ouest de Montréal, puis chez Conrad Touchette, « l'opticien des vedettes » de la rue Mont-Royal.

Sa carrière a débuté dans les années 70 à Montréal

Programmes de location au détail et de financement à l'achat offerts sous réserve d'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. \*Location formée de 60 mois au taux de 3,4 % pour une Echo berline 2004 (modèle BT123M-A avec boîte manuelle), avec acompte de 1 661 \$. Première mensualité de 169 \$ et dépôt de garantie de 0 \$ exigibles à la livraison. Obligation totale de 11 801 \$. Option d'achat à l'échéance de 4 787,20 \$. Comprend un maximum de 120 000 km, supplément de 0,07 \$/km excédentaire exigible le cas échéant. Calculé à partir du PDSF de 14 080 \$. L'obligation totale comprend un maximum de 960 \$ pour les frais de transport et de préparation. La location ne comprend pas les frais d'immatriculation et d'assurances, ni les taxes applicables. \*\*Exemple de financement : 10 000 \$ à 2,9 % par an équivalent à 220,90 \$ par mois pendant 48 mois. Le coût de l'emprunt est de 603,20 \$ et l'obligation totale de 10 603,20 \$. L'exemple de financement à l'achat ne comprend pas les frais d'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes. Offre valide pour toutes les Echo berline 2004 louées ou financées avant le 3 août 2004. Certaines conditions s'appliquent. Un concessionnaire Toyota est libre de fixer ses propres prix de détail et ne s'expose à aucune sanction en vendant à des prix moindres que ceux spécifiés dans cette annonce. Pour de plus amples renseignements, voyez votre concessionnaire participant Accès Toyota, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou consultez le www.acces.toyota.ca

# 83,5 cents le litre? Vous m'en direz tant!



Viens chercher ton volant!  
ÉQUIPE TOYOTA

consommation de carburant 6,7 L/100km VILLE / 5,2 L/100km ROUTE

Meilleur véhicule éconergétique dans la catégorie sous-compacte, prix ÉnerGuide 2004

- Moteur le plus puissant de sa catégorie (108 ch)
- Radio AM-FM avec lecteur CD/MP3 de série
- Qualité légendaire Toyota
- Capacité du coffre de 0,385 m<sup>3</sup>
- Porte-gobelets
- Assistance routière

- Banquette arrière divisée 60/40
- Verrous de protection pour enfants aux portières arrière
- Coussin gonflable côtés conducteur et passager avant
- Volant inclinable
- Verre teinté

Berline Echo 2004

Location à 169 \$\* par mois

avec dépôt de garantie de 0 \$  
Ou financement à 2,9 % jusqu'à 48 mois\*\*

TOYOTA



Visitez votre concessionnaire Accès aujourd'hui. Ou visitez notre site [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca) ou composez le 1 888 TOYOTA-8.